

Le 12 mai 2025

Communiqué de presse

Pass Commerce & Artisanat: Une trentaine d'entreprises accompagnées

Depuis 2018, Questembert Communauté et la Région Bretagne accompagnent les TPE au travers du Pass Commerces et Artisanat. Un dispositif de soutien à l'investissement des entreprises qui vise à maintenir et développer l'activité économique sur le territoire. Une trentaine de TPE ont déjà bénéficié du dispositif.

Aujourd'hui, la question du maintien des activités au niveau local est prégnante, que ce soit pour l'artisanat ou pour le commerce de proximité Questembert Communauté s'engage. Pour accompagner les entreprises du territoire, l'intercommunalité a mis en place plusieurs dispositifs visant à dynamiser l'économie locale que ce soit dans le cadre d'un projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation d'une entreprise. Ainsi, trois programmes sont à l'oeuvre pour favoriser le développement des entreprises : le programme Petites villes de Demain (pour les communes de Questembert et Malansac), le fonds de concours dernier commerce (9 projets soutenus sur 11 communes. Questembert et Malansac ne pouvant bénéficier du dispositif car bénéficiant du programme Petites Villes de Demain) et, enfin, le Pass Commerce et Artisanat.

Près de 960 000 € investis sur le territoire depuis la création du dispositif

Pour le Pass Commerce et Artisanat, Questembert Communauté et la Région Bretagne ont accompagnés 25 entreprises sur tout le territoire communautaire depuis 2018. A cela s'ajoutent 5 entreprises qui sont actuellement en cours d'accompagnement.

Parmi les activités économiques soutenues, les métiers de bouche sont en tête avec 7 installations (boulangeries et boucheries). 6 établissements de restauration ont également bénéficié de ce soutien ainsi que 6 épiceries et commerces multi-services. Parmi les autres activités, 4 salons de coiffure, 3 commerces divers (caviste, opticien, tabac-presse) et 2 artisans (ébéniste, voilerie traditionnelle) ont été accompagnés.

A ce jour, Questembert Communauté et la région Bretagne ont versé plus de 140 000 € aux entreprises locales pour soutenir leurs investissements (près 960 000 € engagés par les commerçants et artisans du territoire).

Ce dispositif se poursuit jusqu'en 2028. Outre le soutien direct qu'il apporte aux entreprises bénéficiaires, il permet également de favoriser l'investissement sur le territoire générant de l'activité économique induite ; c'est ce qui en fait toute sa force et son efficacité.

Nombre de TPE soutenues par le Pass Commerce et Artisanat

